

LA RÉGION,
**CRÉATRICE
D'AVENIR**

LA QUESTION FONCIÈRE AU CŒUR DES ENJEUX DU SRADDT ET DES POLITIQUES TERRITORIALES DE LA RÉGION

Colloque régional foncier
Mercredi 5 novembre 2014
à Besançon

LA QUESTION FONCIÈRE AU CŒUR DES ENJEUX DU SRADDT

LES TROIS FONCTIONS DU SRADDT

**UN CADRE DE RÉFÉRENCE
POUR LES ACTEURS DU
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

**UN SRADDT
QUI IMPULSE ET
QUI AGIT**

**UN LIEU DE GOUVERNANCE
ET DE DIALOGUE, AU
SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT DU
TERRITOIRE**

**UN DOCUMENT AU CENTRE
DES POLITIQUES
DU CONSEIL RÉGIONAL**

L'AMBITION DU SRADDT

⇒ **QUATRE VALEURS COLLECTIVES** QUI FONDENT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGIONAL

- UNE RÉGION PLURIELLE
- UNE RÉGION PRODUCTIVE
- UNE RÉGION OUVERTE
- **UNE RÉGION QUALITÉ**

⇒ **LA RÉGION QUALITÉ** : FAIRE DE NOS BIENS COLLECTIFS, DE NOTRE CADRE DE VIE, DE NOS ESPACES NATURELS, LA CLÉ DE NOTRE DÉVELOPPEMENT. CETTE AMBITION MET LA QUESTION FONCIÈRE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE.

LA QUESTION FONCIÈRE AU CŒUR DES ENJEUX DU SRADDT

LA RÉGION,
CRÉATRICE
D'AVENIR

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

POUR CONSTRUIRE UN DÉVELOPPEMENT DURABLE APPUYÉ SUR UNE GESTION RAISONNÉE DU FONCIER, TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES SONT PLUS PARTICULIÈREMENT MISES EN AVANT PAR LE SRADDT

ORIENTATION 7 : PRÉSERVER ET VALORISER LES FONCTIONS ÉCOLOGIQUES, AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES DES TERRITOIRES

ORIENTATION 8 : ACCÉLÉRER LA MONTÉE EN QUALITÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

ORIENTATION 9 : RENOUVELER L'URBANITÉ AU SERVICE DE VILLES RENFORCÉES

LES CHANTIERS

➔ **ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES QUI INITIENT** DES DÉMARCHES COLLECTIVES DE PROJET DE TERRITOIRE : C'EST L'ÉCHELLE ET L'AMBITION RETENUES PAR LES NOUVEAUX CONTRATS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

➔ **SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LEUR GESTION DES PROBLÉMATIQUES FONCIÈRES ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN :**

- FINANCEMENT DE POSTES THÉMATIQUES URBANISME DURABLE, INVESTISSEMENTS QUARTIERS DURABLES, ESPACES DÉGRADÉS, ETC.
- PERMETTRE À L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES D'ACCÉDER À UN OUTIL DE PORTAGE FONCIER

➔ **FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT ET FAVORISER UN TRAVAIL EN RÉSEAU :**

- RENFORCER L'ACTION DU PÔLE RÉGIONAL D'APPUI AUX TERRITOIRES
- DÉVELOPPER ET ANIMER UN RÉSEAU RÉGIONAL SCOT/PLUI

➔ **OBSERVER :** S'INVESTIR DANS LE DÉPLOIEMENT D'UNE INFRASTRUCTURE DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

LA QUESTION FONCIÈRE AU CŒUR POLITIQUES TERRITORIALES
RELATION RÉGION-TERRITOIRES ET « TERRITORIALISATION »
DES SCHÉMAS RÉGIONAUX

LA RÉGION,
CRÉATRICE
D'AVENIR

- **ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDES PRIORITÉS RÉGIONALES** (URBANISME DURABLE, TRAME VERTE ET BLEUE, MOBILITÉ, HAUT-DÉBIT...), **AFFIRMÉS ET DÉTAILLÉS DANS LES SCHÉMAS RÉGIONAUX** (SRADDT, SRCAE ET FUTUR SRCE)
- **ACCOMPAGNER, LE PLUS EN AMONT POSSIBLE, LES TERRITOIRES DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION OU RÉVISION DE LEUR DOCUMENT D'URBANISME À TRAVERS LE RÉSEAU SCOT/PLUI**

**LA QUESTION FONCIÈRE AU CŒUR POLITIQUES TERRITORIALES
L'EPF, OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIES FONCIÈRE
RÉGIONALE**

LA RÉGION,
**CRÉATRICE
D'AVENIR**

**FAVORISER L'ACCÈS DU TERRITOIRE RÉGIONAL AUX SERVICES D'UN
EPF.**

PAR SON INTERVENTION, L'EPF PEUT CONTRIBUER A LA MISE EN ŒUVRE SUR LES TERRITOIRES D'UN ENSEMBLE D'ORIENTATIONS RÉGIONAL : RENOUVELLEMENT URBAIN, REQUALIFICATION DE FRICHES, GRANDS PROJETS ÉCONOMIQUES, TRAME VERTE ET BLEUE ET RESSOURCES NATURELLES, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

LA QUESTION FONCIÈRE AU CŒUR POLITIQUES TERRITORIALES

POLITIQUE « URBANISME DURABLE »

LA RÉGION,
CRÉATRICE
D'AVENIR

LA RÉGION ACCOMPAGNE LES TERRITOIRES S'ENGAGEANT DANS DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DURABLE EXEMPLAIRES ET INNOVANTES, CONCERTÉES ET PARTAGÉES À TRAVERS QUATRE DISPOSITIFS :

- SOUTIEN À L'INGÉNIERIE « URBANISME OPÉRATIONNEL DURABLE »,
- ÉTUDES PRÉALABLES À UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DURABLE,
- QUARTIERS DURABLES DES VILLES ET VILLAGES,
- REQUALIFICATION ET RECONVERSION DES ESPACES DÉGRADÉS.

BUDGET : 8M€ SUR 6 ANS

EN PARALLÈLE, LA TRADUCTION DU SRADDT S'APPLIQUE AUSSI AU TITRE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE, RÉORIENTÉE EXCLUSIVEMENT SUR LA RÉUTILISATION ET LA RÉHABILITATION DE LOCAUX EXISTANTS.

LA QUESTION FONCIÈRE AU CŒUR POLITIQUES TERRITORIALES
CONTRATS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CADD)

LA RÉGION,
CRÉATRICE
D'AVENIR

AMÉNAGEMENTS URBAINS AUTOUR DES SECTEURS D'INTERET REGIONAL

SOUTIEN AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS FACILITANT L'ACCESSIBILITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SITES ET BÂTIMENTS DE LA RÉGION (NOTAMMENT LES LYCÉES).

SOUTIEN AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS FACILITANT L'ACCESSIBILITÉ ET LA MOBILITÉ AUTOUR DES GARES TER (FERROVIAIRE ET ROUTIÈRE).

CES AMÉNAGEMENTS DOIVENT PARTICIPER AU CARACTÈRE DURABLE DE LA VILLE

LA RÉGION DÉDIE UNE PARTIE DES FONDS EUROPÉENS DONT ELLE A LA GESTION, À LA RECONVERSION DES ESPACES ET SITES DÉGRADÉS À TRAVERS L'AXE URBAIN DU FEDER ET LE FEADER :

- **FEDER (14 M€)** : AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DES ENSEMBLES URBAINS EN LIMITANT LA CONSOMMATION DE FONCIER ET EN RÉHABILITANT LES ESPACES DÉGRADÉS
- **FEADER (10 M€)** : PERMETTRE LA REVITALISATION DES ZONES RURALES EN MAINTENANT ET RELOCALISANT LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PROXIMITÉ EN REQUALIFIANT LE BÂTI POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES COMMUNES POUR L'AUTRE, ET PERMETTRE DE LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN ET FAVORISER LA RECONQUÊTE DE L'ESPACE